

Signature du Contrat du Pays Risle-Charentonne 2011-2013

Discours de Jean QUINTON - Président du Pays Risle-Charentonne

VENDREDI 20 JANVIER 2012 – 11h15 – La Trinité-de-Réville

Monsieur le Sous-Préfet,

Messieurs le(s) Parlementaire(s),

Monsieur le Président de la Région Haute-Normandie,

Monsieur le Président du Département de l'Eure,

Messieurs les Conseillers Généraux,

Monsieur le Président d'honneur du Pays Risle-Charentonne,

Madame et Messieurs les Présidents des Communautés de Communes du Pays Risle-Charentonne,

Mesdames et Messieurs les Maires du Pays Risle-Charentonne,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous remercier de votre présence à l'occasion de la signature du Contrat de Pays 2011-2013 du Pays Risle-Charentonne. Il s'agit du 3^{ème} Contrat de territoire pour le Pays Risle-Charentonne (pour rappel les deux précédents Contrats ont été signés pour le premier pour la période 2000-2006 et pour le second pour la période 2007-2010) unissant le Pays, le Département de l'Eure et la Région Haute-Normandie. Et cela fait près de 20 ans que ce mode de fonctionnement collectif existe grâce à l'implication de chacun d'entre nous.

Pour la petite histoire, le projet qui a vu le premier le jour dans le premier Contrat de Pays (2000-2006) était l'aménagement du site de l'ancienne gare de Broglie en bibliothèque et en aire de services pour camping-car et c'est à quelques kilomètres

de ce site que nous nous retrouvons ici, à la Trinité-de-Réville, sur le canton de Broglie, pour signer le 3^{ème} Contrat du Pays Risle-Charentonne.

Le site où nous nous trouvons, comme il l'a été évoqué lors de ses discours inauguraux, a d'ailleurs vu le jour grâce à ce processus de contractualisation entre le Pays, le Département et la Région qui a permis de mobiliser des financements spécifiques pour des projets uniques.

Et c'est ainsi que depuis le 1^{er} Contrat de Pays, de nombreux projets ont vu le jour : celui que nous inaugurons aujourd'hui mais aussi la construction d'un espace culturel et multimédia à Saint-Eloi-de-Fourques, la Maison de l'Enfance à Beaumont-le-Roger, la Maison des associations de Bernay, la médiathèque de Brionne, le conservatoire de musique à rayonnement intercommunal de Bernay, la première partie de l'aménagement de la base de loisirs de Brionne, l'Orangerie de Beaumesnil, la Maison des Services de Rugles, la création du gîte de séjour « Le Trou Normand » à la Vieille-Lyre, l'aménagement des centres-bourgs de Bernay, Beaumont-le-Roger et du canton de Rugles, mais aussi des projets tels que l'achat d'un véhicule à vocation pédagogique pour la MJC de Bernay, le puits communal de Saint-Germain-la-Campagne, la roue du Moulin de la Fenderie de Rugles, la montée du Calvaire à Bernay, l'étude sur la maison de santé de Rugles, etc.

Aujourd'hui, le Contrat de Pays qui va être signé est une nouvelle fois très riche en projets qu'ils soient associatifs ou publics. Les acteurs du Pays y travaillent depuis un an et le résultat obtenu est très convainquant.

Ainsi, deux grands projets associatifs devraient voir très rapidement le jour. Il s'agit de la création d'un Pôle environnemental solidaire sur le site du Potager de Beaumesnil par l'association 1001 Légumes. Il s'agit également de la création d'un lieu de créations culturelles dans un ancien bâtiment agricole à Beaumontel par la Compagnie des Petits Champs.

Les collectivités du Pays ne sont pas en reste. En effet, toujours en lien avec le site où nous nous trouvons aujourd'hui qui est situé dans le prolongement de la voie verte de la Charentonne (Bernay / Broglie), la Communauté de Communes de Broglie projette la réhabilitation de l'ancienne maison du garde-barrière de Broglie afin d'y créer un office de tourisme. Toujours dans le domaine du loisir et du tourisme, la commune de Brionne va pouvoir poursuivre la réhabilitation de sa base de loisirs et la commune de Rugles va s'engager dans l'aménagement d'une ancienne friche industrielle en un site à vocation environnementale.

La Ville de Bernay va mettre en exergue l'obtention de son label « Ville d'Art et d'Histoire » par l'aménagement de l'Hôtel de la Gabelle en un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine. Elle va également engager la réhabilitation du Théâtre Le Piaf et poursuivre l'aménagement de son centre-ville.

La mise en œuvre des projets de développement de zones d'activités économiques (Maison Rouge, Carsix) déjà inscrite dans les précédents Contrats va se poursuivre dans le cadre de ce Contrat de Pays.

Comme vous pouvez le constatez, il s'agit d'un très beau Contrat de Pays et je tiens sincèrement à féliciter tous les acteurs locaux qui y ont participé en soulignant tout particulièrement l'honnêteté et la lucidité dont chacun a su faire preuve. J'espère que chaque action puisse effectivement voir le jour et soit une véritable réussite.

Je tiens à remercier les membres du Bureau du Pays Risle-Charentonne pour avoir participé aux différents temps de concertation et de négociation avec nos partenaires financiers ; à remercier les directeurs généraux des services des collectivités du Pays qui se sont eux aussi, à leur niveau, mobilisés avec efficacité autour de ce Contrat, tout comme Yann MARCHAIS du Département de l'Eure et Laurence LARMARAUD de la Région Haute-Normandie.

Et bien entendu, j'adresse mes remerciements à Messieurs Jean Louis DESTANS et Alain LE VERN pour avoir permis à ce processus de contractualisation de perdurer et pour avoir une fois encore mobilisé des fonds spécifiques aux projets portés par les acteurs du Pays Risle-Charentonne.

Je suis profondément satisfait de la qualité des projets qui figurent aujourd'hui dans notre Contrat de Pays qui est ciblé, réaliste et pertinent.

Avant de conclure, je me permettrais tout de même un léger bémol. En effet, je ne puis que regretter le fait qu'a priori le projet de l'association Les 6000 qui vise en la mise en œuvre d'une étude d'opportunité pour la réhabilitation d'un ancien site industriel à Fontaine-l'Abbé, bien que soutenu par le Département de l'Eure et la Région Haute-Normandie, ne semble pas bénéficier du même soutien de la part des Fonds européens, et plus particulièrement du FEADER. Or, ce non-engagement de l'Europe dans le financement de cette étude pourrait tout simplement compromettre durablement l'avenir de ce projet qui pourtant mérite réellement d'émerger puisqu'il vise à offrir, en milieu rural, un nouveau lieu proposant ateliers d'artistes, salle de spectacles et autres espaces dédiés au théâtre, à la peinture, à l'artisanat d'art.

Pour conclure, je souhaite une grande réussite à ces 26 projets inscrits dans ce Contrat de Pays 2011-2013 qui représentent plus de 17 300 000.00 euros d'investissement dont 8 300 000.00 euros en autofinancement et le reste financé en grande partie par la Région Haute-Normandie et le Département de l'Eure, que je remercie une nouvelle fois.